



Réf.: 03/52.382.599 910 15736

Monsieur Zamparini Joffrey

R Spinois 64

6000 Charleroi

## Habitation



### Références

Contrat : 03/52.382.599

### Votre courtier

BUREAU WERION 

Bureau WERION SA

R de la Montagne 14

5650 Walcourt

☎ 071 61 15 62

✉ werion.jp@portima.be

### Des questions sur ce document ?

☎ 071 27 60 01 (AG)

✉ gestionppe.monscharleroi@aginsurance.be

## Invitation à payer

### Votre contrat Top Habitation

Le 1 juillet 2021

Cher client,

Vous avez adapté votre contrat.

Le paiement correct de la prime vous permettra d'en profiter pleinement.

## A payer [en EUR]

5,59

### Top Habitation

Risque Assuré

R Spinois, 64 6000 Charleroi

Période du 01/07/2021 au 30/09/2021

Échéance annuelle : 01/10

AG Insurance

IBAN : BE24 2100 0007 6238

BIC : GEBABEBB

Communication : +++213/1216/41524+++

Vous trouverez aussi au verso le détail de ce montant ainsi que des informations légales.

Nous vous remercions pour votre confiance. Vous pouvez toujours compter sur nous.

### Vous avez des questions concernant...

- Ce contrat ? Contactez votre courtier.
- Ce document ? Surfez sur [aginsurance.be/vosquestions](http://aginsurance.be/vosquestions) ou contactez-nous.

### Simplifiez-vous la vie.

Pour domicilier les paiements relatifs à ce contrat, surfez sur [aginsurance.be/vosquestions](http://aginsurance.be/vosquestions).

## Quel est le détail de ce montant?

### Top Habitation

	Période de couverture	Montant Net	Cotisations et taxes	Total
Bâtiment et contenu	01/07/2021 > 30/09/2021	40,37	6,35	46,72
Protection juridique	01/07/2021 > 30/09/2021	4,84	0,76	5,60
Catastrophes Naturelles	01/07/2021 > 30/09/2021	3,20	0,51	3,71
Remboursement de la prime payée		-43,58	-6,86	-50,44
		<b>4,83</b>	<b>0,76</b>	<b>5,59</b>

### A payer (en EUR)

#### Complément d'informations

- Le montant total net comprend:  
1,54 EUR de frais d'acquisition et 0,39 EUR de frais d'administration\*

\*Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer les estimations des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion. Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la part de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y compris le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion). Ces estimations sont calculées sur la base des données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son assemblée générale.

- ABEX indice d'émission : 878,00
- Le paiement de la prime vaut acceptation de toutes les conditions du contrat



## Votre contrat

Top Habitation N° 03/52.382.599/001

Conditions particulières

Etabli le 01/07/2021 15:24

### Preneur d'assurance

Monsieur

Zamparini, Joffrey

R Spinois, 64

6000 Charleroi

Date de naissance: 14/06/1980

### Modalités du contrat

Effet du contrat : 26/10/2020

Effet de l'avenant : 01/07/2021

Terme du contrat : 30/09/2022

Indice ABEX : 878,00

Franchise indexée : 269,31 EUR à l'indice des prix à la consommation 259,95 (base 100 = 1981)

Échéance annuelle : 01/10

Paiement : Annuel

### Garanties et risques

#### Primes annuelles

en EUR, avec taxes

<b>Situation du risque</b> : R Spinois,64 6000 Charleroi	
Activité/Usage : Habitation	
<b>Bâtiment - Locataire partiel</b>	
Montant assuré : 92.388,00 EUR	
Indice ABEX : 878,00	
▪ Souscription globalisée	90,00
<b>Contenu</b>	
Montant assuré : 32.335,80 EUR	
Indice ABEX : 878,00	
▪ Souscription globalisée	42,99
▪ Catastrophes Naturelles	14,82
▪ Vol - Premier risque de 50 % du montant assuré	53,90
<b>Autres garanties</b>	
▪ Protection Juridique (Non indexée)	22,40
<b>Total</b>	<b>224,11</b>

### Modalités des garanties

- Sauf indication contraire en conditions générales ou particulières, la souscription globalisée comprend les garanties suivantes : Incendie, Heurt des biens assurés, Dégradations immobilières causées par des voleurs, Action de l'électricité, Attentats et conflits du travail, Tempête, Dégâts des eaux, Dégâts dus au mazout de chauffage, Bris de vitrages, RC. Immeuble, Assistance Habitation.
- Sauf indication contraire en conditions générales ou particulières, l'assurance des Catastrophes Naturelles comprend les garanties Inondation, Tremblement de terre, Débordement ou refoulement d'égouts publics, Glissement ou affaissement de terrain.
- Pertes indirectes : Oui

Au terme du contrat, celui-ci est reconduit tacitement pour des périodes consécutives d'un an sauf si l'une des parties s'y est opposée au moins 3 mois auparavant par lettre recommandée, par exploit d'huissier ou par remise d'une lettre de résiliation contre récépissé.

## Votre contrat

Top Habitation N° 03/52.382.599/001

Conditions particulières

Etabli le 01/07/2021

### Description du risque

Couverture chaume : Non  
Bâtiment en construction : Non

Nouveau bâtiment : Non

#### Bâtiment - Locataire partiel

Type : Appartement

Le montant assuré pour le bâtiment a été déterminé par un expert agréé par nous (système d'abrogation de la règle proportionnelle). Le bâtiment est assuré à concurrence de sa valeur au moment du sinistre, même si elle dépasse le montant assuré.

#### Contenu

Type : Appartement

Le montant assuré pour le contenu a été déterminé avec le système «35 % du montant assuré pour le bâtiment» (système d'abrogation de la règle proportionnelle). Le contenu est assuré à concurrence de sa valeur au moment du sinistre, même si elle dépasse le montant assuré, avec un maximum de 143.347,13 EUR (Abex 665).

Protection : Non

Occupation régulière : Oui

### Compagnie Précédente

AG Insurance SA  
Bvd Emile Jacqmain, 53  
1000 Bruxelles  
Code FSMA : 000079  
Tél. : 02 664 81 11  
Fax : 02 664 81 50  
Références : 52382599

### Antécédents

Déclarations du preneur d'assurance concernant le risque inondation, en date du 01/07/2021

1. Pendant la période pour laquelle vous disposez d'informations, combien y a-t-il eu de sinistres inondation (\*) à l'adresse de risque (sans tenir compte des inondations survenues depuis plus de 10 ans) ? 0 inondation  
(\* ) Par inondation, on entend également le débordement ou le refoulement d'égouts publics.

Nombre total de sinistres ayant frappé au cours des 5 dernières années les garanties que vous désirez souscrire pour la situation de risque à couvrir (excepté Catastrophes Naturelles, Vol et Dégradations immobilières) : 0

Nombre de sinistres Vol et Dégradations immobilières au cours des 5 dernières années à la situation du risque à couvrir : 0

Une ou plusieurs garanties que vous désirez souscrire ont-elles été refusées, annulées ou résiliées par un autre assureur? Non

### Détails des primes

#### Primes annuelles en EUR

Montant net	Cotisations et taxes	Total
-------------	----------------------	-------

Situation du risque : R Spinois,64 6000 Charleroi

Activité/Usage : Habitation

Bâtiment - Locataire partiel

• Souscription globalisée

77,75

12,25

90,00